Perte du Triple A de la France : quelques propositions concrètes du CESE



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 17/01/2012

Saisine liée : LA COMPÉTITIVITÉ, ENJEU D'UN NOUVEAU MODÈLE DE DEVELOPPEMENT

Avis sur la compétitivité de la France

L'avis du CESE, voté le mercredi 12 octobre dernier en séance plénière avec 165 votes pour, 10 abstentions et 0 vote contre, apporte une analyse précise et documentée sur la perte de compétitivité de la France, et propose des pistes d'actions concrètes, au-delà des seules réformes budgétaires, pour l'améliorer.

Réagissant à l'annonce de la dégradation la note française de AAA à AA+, le premier ministre François Fillion a expliqué, dans une interview accordée au JDD, son attention d'orienter le prochain sommet social de mercredi vers un objectif prioritaire : « faire maintenant les réformes de compétitivité ».

Alors que les économistes de Standard & Poor's expliquent notamment les problèmes actuels de la zone Euro par les écarts de compétitivité entre ses pays membres, un récent avis du Conseil Economique Social Environnemental (CESE) s'est intéressé aux « évolutions respectives de la compétitivité de la France et de ses principaux partenaires - et notamment l'Allemagne - en identifiant l'origine des écarts et en suggérant des orientations pour son renforcement ».

L'avis du CESE, voté le mercredi 12 octobre dernier en séance plénière avec 165 votes pour, 10 abstentions et 0 vote contre, apporte une analyse précise et documentée sur la perte de compétitivité de la France, et propose des pistes d'actions concrètes, au-delà des seules réformes budgétaires, pour l'améliorer.

Le CESE propose ainsi d'agir selon quatre axes principaux :

la définition d'objectifs de long terme par l'Etat stratège;

l'amélioration de l'environnement - en particulier fiscal et social - des entreprises;

la valorisation du potentiel humain par la formation à tout âge;

la dynamisation de l'appareil productif par le renforcement des entreprises de taille intermédiaire et de l'effort de R&D du secteur privé.

Pour Isabelle de Kerviler, rapporteur de l'avis du CESE, « *la réindustrialisation de notre pays - avec un saut qualitatif vers l'avenir - est la condition de la reconquête de notre compétitivité. Cette dernière doit conduire vers un nouveau modèle réconciliant croissance économique, protection de l'environnement et cohésion sociale* ».

Retrouvez l'avis complet de la section des activités économiques du CESE ici, ainsi qu'une fiche synthétique récapitulant les principales recommandations du CESE.

© - copyright CESE - Novembre 2026